

# ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

# FEUILLETON N° 8

TROISIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE DIX HEURES

# ORDRE DU JOUR

#### AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

# DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

#### M. MARTIN

(N° 200) — Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act

#### M. FLETCHER

(N° 204) — Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act

#### M. FLETCHER

(N° 206) — Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act

#### M. FLETCHER

(N° 207) — Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)

#### M. FLETCHER

(N° 208) — Loi sur les conflits d'intérêts/The Conflict of Interest Act

#### M. FLETCHER

(N° 209) — Loi sur le don de la vie (modification de la Loi sur les dons de tissus humains)/The Gift of Life Act (Human Tissue Gift Act Amended)

#### M. FLETCHER

(N° 210) — Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act

#### M. LINDSEY

(N° 211) — Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act

#### **PROPOSITIONS**

M. SWAN — Coupes visant les services externes de physiothérapie et d'ergothérapie

#### 1. Attendu:

que le premier ministre a ordonné à l'Office régional de la santé de Winnipeg d'éliminer ses services externes de physiothérapie et d'ergothérapie, entraînant ainsi la suppression de programmes offerts dans sept établissements distincts de la ville et la mise à pied de dizaines de professionnels de la santé de première ligne;

que la décision prise par le premier ministre entraînera le licenciement de dizaines de physiothérapeutes et d'ergothérapeutes travaillant au Manitoba, augmentant ainsi la probabilité que ces professionnels de la santé chevronnés quittent la province avec leur famille;

que le Centre des sciences de la santé a offert 21 000 séances de physiothérapie externe en 2016-2017, que l'Hôpital de Saint-Boniface en a offert 10 598, que l'hôpital Concordia, l'hôpital de Seven Oaks et le centre de santé Misericordia ont chacun offert plus de 5 000 séances et que l'hôpital Grace en a offert plus de 4 200;

que le premier ministre a affirmé de façon erronée que d'autres provinces avaient privatisé les services de physiothérapie et d'ergothérapie, alors qu'en réalité ses coupes feraient du Manitoba la seule province canadienne à ne pas offrir de tels services externes assurés par le régime public;

que le gouvernement provincial oblige les Manitobains à payer de leur poche les services privés de physiothérapie, lesquels peuvent coûter entre 75 \$ et 90 \$ par séance, et qu'il rend les soins de santé essentiels hors de la portée des Manitobains à faible revenu, notamment les aînés et les familles qui n'ont pas accès à l'assurance privée;

que les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, les chirurgiens, les médecins et les professionnels de la santé ont fermement indiqué au gouvernement provincial à maintes reprises que l'accès aux services externes de physiothérapie et d'ergothérapie assurés par le régime public est essentiel pour les malades qui se préparent à une intervention chirurgicale et qui récupèrent et qu'il devrait rejeter ces coupes motivées uniquement par des considérations financières;

que le rapport rédigé par le docteur Peachey n'a pas recommandé de coupes dans les services de physiothérapie et d'ergothérapie assurés par le régime public et que ce docteur a refusé explicitement d'appuyer les coupes du premier ministre à l'égard des soins de santé et des professionnels de la santé de première ligne;

que le financement des soins de santé préventifs telles la physiothérapie et l'ergothérapie permet de réaliser des économies à court et à long termes en réduisant le nombre de cas de nouvelles blessures, de réhospitalisations et de complications découlant d'une intervention chirurgicale et en améliorant ainsi la qualité de vie des patients et de leurs familles,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à dénoncer les coupes à courte vue imposées dans le domaine des soins de santé, à rétablir immédiatement le financement accordé aux services externes et à réembaucher les dizaines de professionnels de la santé licenciés en raison des directives du premier ministre de sorte que les Manitobains puissent accéder aux soins de santé essentiels dont ils ont besoin pour se rétablir après une intervention chirurgicale et demeurer en santé chez eux.

TREIZE HEURES TRENTE

#### **AFFAIRES COURANTES**

# DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

#### M. le ministre FIELDING

(N° 2) — Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (aide aux tuteurs)/The Child and Family Services Amendment Act (Guardianship Support)

#### M. le *ministre* FRIESEN

(N° 5) — Loi modifiant la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Amendment Act

#### M. le *ministre* Friesen

(N° 6) — Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act

#### M<sup>me</sup> la *ministre* SOUIRES

(N° 7) — Loi sur les bassins hydrographiques durables (modification de diverses dispositions législatives)/The Sustainable Watersheds Act (Various Acts Amended)

#### M<sup>me</sup> la ministre COX

(N° 8) — Loi sur la modernisation de la publication des avis du gouvernement (modification de diverses lois)/The Government Notices Modernization Act (Various Acts Amended)

#### M. LAGIMODIERE

(N° 201) — Loi sur la Journée de reconnaissance des agents de conservation du Manitoba/The Manitoba Conservation Officers Recognition Day Act

#### M. FLETCHER

(N° 202) — Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act

#### M. FLETCHER

(N° 203) — Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act

#### M. FLETCHER

(N° 205) — Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)

#### RAPPORTS DE COMITÉS

#### **DÉPÔT DE RAPPORTS**

#### **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

# DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

### **QUESTIONS ORALES**

#### **PÉTITIONS**

M. ALLUM

M. ALTEMEYER

 $M^{me}$  Fontaine

M. GERRARD

M. KINEW

M. LINDSEY

M. MALOWAY

M<sup>me</sup> MARCELINO (Logan)

M. MARCELINO (Tyndall Park)

M. SELINGER

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas)

M. SWAN

M. WIEBE

## **GRIEFS**

# **ORDRE DU JOUR (suite)**

# AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

#### **DEUXIÈME LECTURE**

#### M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 3) — Loi sur la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange canadien (modification de la Loi sur la mobilité de la main-d'œuvre et de la Loi sur les professions de la santé réglementées)/The Canadian Free Trade Agreement Implementation Act (Labour Mobility Act and Regulated Health Professions Act Amended)

#### M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON

(N° 4) — Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative (adhésion à un autre parti)/The Legislative Assembly Amendment Act (Member Changing Parties)

#### M. le *ministre* FIELDING

(N° 9) — Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants (pouvoirs accrus en matière de gestion et d'obligation redditionnelle)/The Community Child Care Standards Amendment Act (Enhanced Powers Respecting Governance and Accountability)

(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

# FEUILLETON DES AVIS

#### AVIS DE MOTIONS POUR LUNDI

#### M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 10) — Loi sur la simplification des conseils, des comités et des commissions (modification ou abrogation de diverses lois)/The Boards, Committees, Councils and Commissions Streamlining Act (Various Acts Amended or Repealed)

#### M. LAGIMODIERE

(N° 212) — Loi sur la Semaine de sensibilisation aux espèces envahissantes/The Invasive Species Awareness Week Act